

L'Union Régionale des **Acteurs** en **Addictologie** des Pays de La Loire a été fondée en 2003 afin d'ouvrir un espace de réflexions et d'échanges de pratique pour les associations œuvrant dans le champs de l'addictologie dans la région.

A ce jour, l'URAA s'est adaptée à l'évolution du champ d'intervention en prenant en compte la suppression des réseaux et la volonté **d'ouvrir l'association à tous les acteurs de l'addictologie** : structures spécialisées, médico-sociales ou sanitaires, professionnels libéraux, représentants d'usagers concernés par l'addictologie.

L'URAA est porteuse de la SRAE (Structure Régionale d'Appui et d'Expertise) Addictologie, dispositif mis en œuvre pour soutenir la dynamique d'actions en addictologie en région Pays de la Loire.

Les valeurs de l'**URAA** s'inscrivent dans une démarche citoyenne et participative :

Valeurs humanistes basées sur le respect de la personne :

- ✓ Respectant ses droits fondamentaux
- ✓ S'inscrivant dans une neutralité religieuse et politique
- ✓ S'intéressant à toutes les conduites addictives, avec produits (licites ou non), ou comportementales,
- ✓ Considérant la personne là où elle en est et là où elle veut et peut aller avec son expérience et ses ressources
- ✓ Portant un regard sans jugement ni rejet ni discrimination dans un esprit de bienveillance,
- ✓ La considérant dans sa globalité et sous tous ses aspects (personnel, familial, professionnel, social, culturel)

Valeurs de solidarité, visant à servir l'intérêt général en s'impliquant à différents niveaux et pour tout public, sans marchandisation ni profit :

- ✓ En contribuant à répondre à des défis sociétaux,
- ✓ En accompagnant les mutations de la société
- ✓ En contribuant à la réduction des inégalités

Valeurs d'innovation sociale, de partenariat et de coopération dans le champ des conduites addictives :

- ✓ Favorisant les échanges de pratiques en particulier en Pays de la Loire
- ✓ Favorisant l'approche pluri-professionnelle, transdisciplinaire et partenariale
- ✓ Favorisant l'évaluation et l'adaptation des pratiques professionnelles aux évolutions des besoins
- ✓ S'inscrivant dans la démarche qualité
- ✓ Contribuant à une démarche de recherche
- ✓ Favorisant la représentativité des personnes accompagnées

L'adhésion à l'URAA est possible pour les professionnels, structures, personnes physiques, associations :

- exerçant une activité dans le champ de l'addictologie.

Le nouvel adhérent s'engage :

- à respecter les statuts et les valeurs de l'URAA, accepter le règlement intérieur,
- à contribuer à la valorisation de l'URAA, par son activité ou en participant aux démarches collaboratives et aux projets,

A noter, que le montant de la cotisation pour l'année en cours est fixé à **0 €** (décision prise à l'AG mai 2023).

L'adhérent accepte que les informations le concernant soient informatisées dans le but de gérer l'annuaire de l'URAA. Conformément à l'article 36 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'adhérent peut exercer son droit d'accès et de modification des informations le concernant.

Toute demande de nouvelle adhésion fait l'objet d'une validation par les instances de l'URAA et ne sera effective qu'après cet agrément.

Pour **adhérer à l'URAA des Pays de la Loire**, merci de remplir le formulaire de demande d'adhésion ci-après.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

- Collège 1** : associations ou structures privées ou publiques à but lucratif ou non, spécialisées en addictologie
- Collège 2** : structures ou institutions non spécialisées en addictologie
- Collège 3** : structures représentant des usagers
- Collège 4** : personnes physiques, acteurs libéraux de premier recours (médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux, paramédicaux...)

COORDONNÉES

Nom de la Structure	
Nom du Directeur de la Structure	
Nom de la personne physique si collège 4	
Adresse	
CP	
Ville	
Téléphone	
Email	
Contact administratif	
Email contact administratif	

- Nous nous engageons à informer l'URAA de toute modification liée à notre adhésion
- Nous souhaitons déposer notre candidature au poste d'Administrateur de l'URAA des Pays de la Loire et donnons mandat aux personnes suivantes pour nous représenter au sein de vos instances :

1 ^{er} TITULAIRE		SUPPLÉANT DU 1 ^{er} TITULAIRE	
Nom et prénom			
Fonction			
Email			
Téléphone			

2 ND TITULAIRE		SUPPLÉANT DU 2 ND TITULAIRE	
Nom et prénom			
Fonction			
Email			
Téléphone			

Date :

Cachet et Signature :